



Syndicat Mixte  
Bourg-Bresse-Revermont  
18 bis, rue des Dîmes  
01000 Bourg-en-Bresse  
tél. 04 74 47 25 04  
Mél : secretariat@scot-bbr01.fr  
www.scot-bbr01.fr



## Bureau du 5 décembre

Agrestis  
Programmes  
Urbains



# Agriculture Paysage Enjeux transversaux

## Agriculture

Premières éléments socioéconomiques

## Paysage

Quelques repères

## Préparation du séminaire transversal du 13 décembre

Propositions

Proposition d'enjeux transversaux

Bourg  
Bresse  
Revermont



**SCOT**

Syndicat Mixte  
Bourg-Bresse-Revermont  
18 bis, rue des Dîmes  
01000 Bourg-en-Bresse  
tél. 04 74 47 25 04  
Mél : secretariat@scot-bbr01.fr  
www.scot-bbr01.fr



Agrestis

Programmes  
Urbains



# Agriculture

## **744 Exploitations agricoles en 2010**

Répartition très hétérogène : de 1 à 37 exploitations par commune  
- 28 % entre 2000 et 2010

## **86 ha en moyenne de surface agricole utile (SAU) par exploitation en 2010**

Homogène sur l'ensemble des EPCI

Agrandissement de +25 % des exploitations entre 2000 et 2010:  
La moyenne est passée de 69 à 86 ha

## **Des exploitations individuelles en diminution**

Proportion de structures individuelles en diminution :  
54% des exploitations en 2000 contre 45% en 2010

## **1441 actifs agricoles soit 1,9 actif par exploitation**

Répartition homogène sur l'ensemble du SCOT

## Orientations technico-économiques des exploitations

Elevage majoritaire dans toutes les EPCI

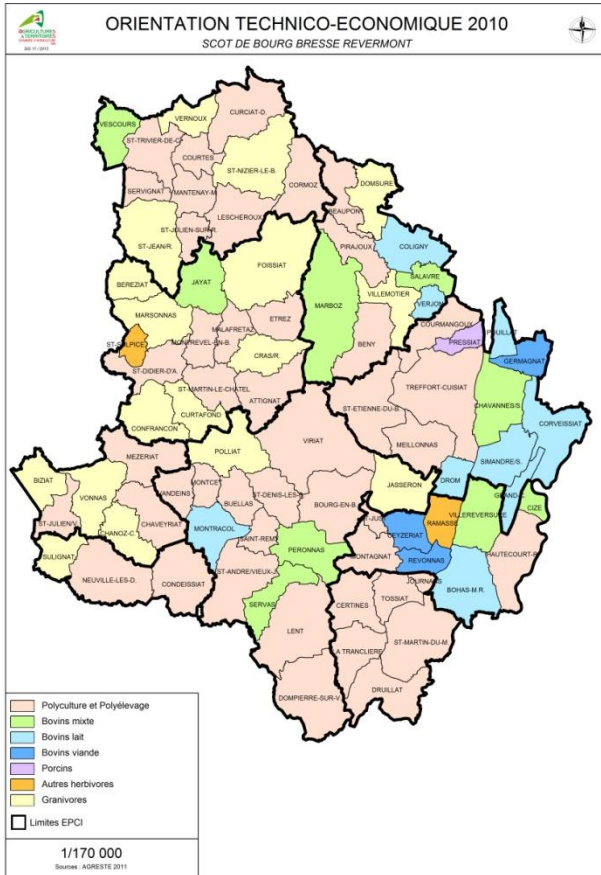
Présence plus importantes des grandes cultures sur 3 EPCI :

CC des Bords de Veyle

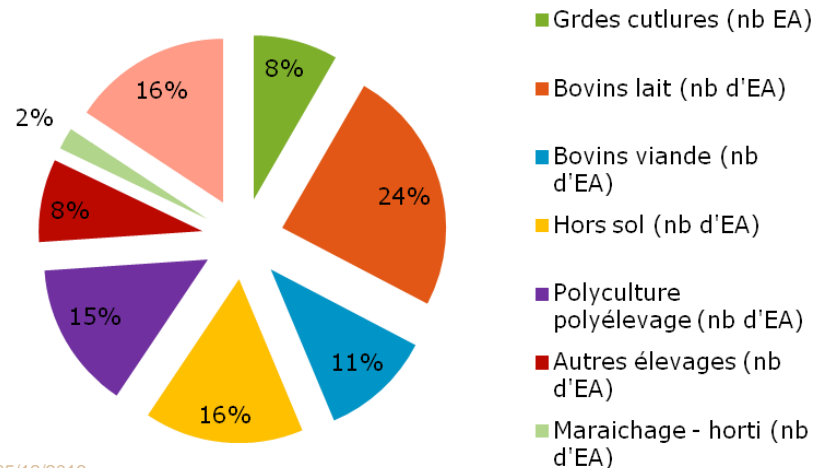
Boug Bresse Agglomération

CC de Bresse Dombes sud Revermont

Maraichage plus présent sur la CA de Bourg en Bresse



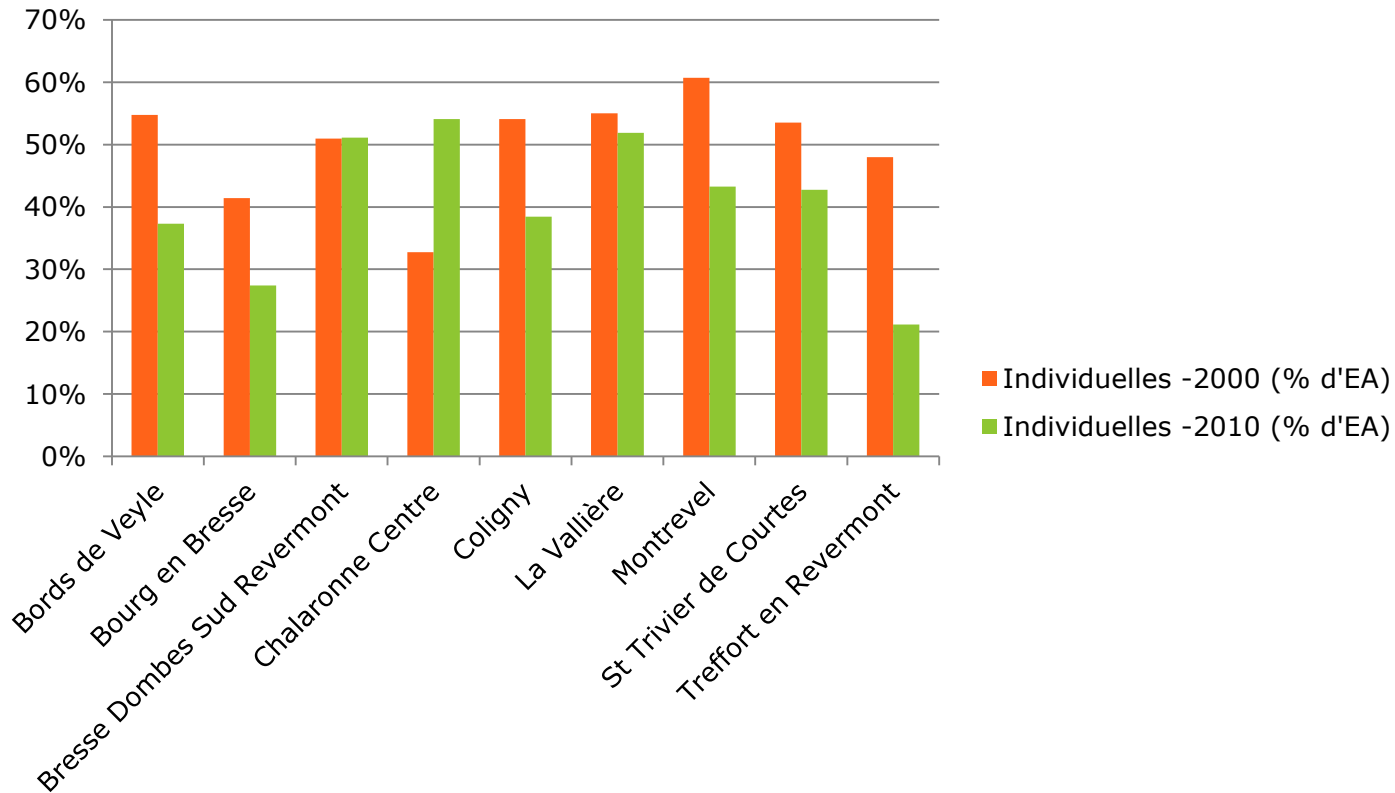
## Orientation des exploitations du SCOT



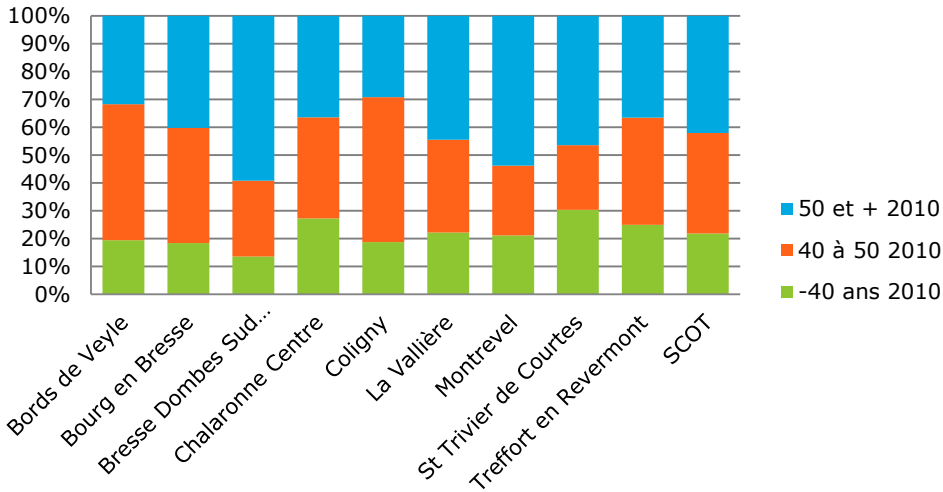
## Des exploitations individuelles en diminution

Proportion de structures individuelles en diminution :

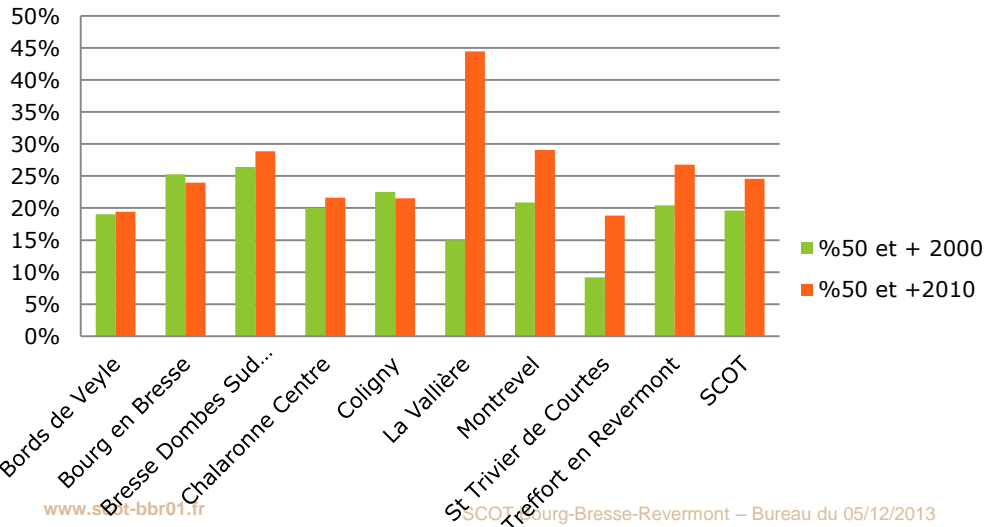
54% des exploitations en 2000 contre 45% en 2010



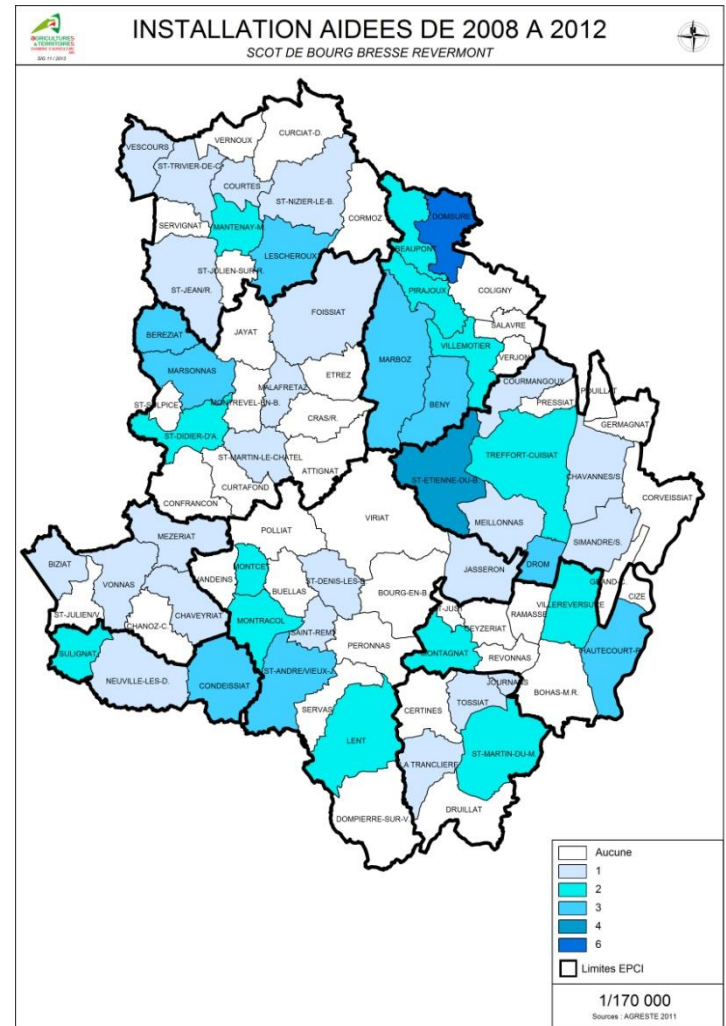
## Classe d'âge 2010 (nb d'EA)



## Part des 50 ans et plus (nb d'EA)



## Des remplacements non assurés



## Proposition provisoire d'enjeux

Dans l'attente des conclusions du travail confié à la Chambre d'agriculture

Atouts	Handicaps
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une agriculture dynamique</li> <li>• Des produits AOC : poulet Bresse, Comté, Bleu de Gex</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vieillesse des chefs d'exploitation</li> </ul>
Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande des consommateurs pour des produits locaux de qualité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Risques de baisse de rentabilité sur des productions de masse</li> <li>• Conflits d'usage avec l'urbanisation</li> </ul>
Enjeux	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préservation des terres agricoles en lien avec le caractère stratégique des terres et avec la proximité des bassins de consommation</li> <li>• Dynamique de remise-reprise d'exploitations</li> <li>• Commercialisation des produits</li> </ul>	



Bourg  
Bresse  
Revermont



**SCOT**

Syndicat Mixte  
Bourg-Bresse-Revermont  
18 bis, rue des Dimes  
01000 Bourg-en-Bresse  
tél. 04 74 47 25 04  
Mél : secretariat@scot-bbr01.fr  
www.scot-bbr01.fr



Agrestis

Programmes  
Urbains



# Paysage

## Proposition provisoire d'enjeux

Dans l'attente des conclusions du travail confié au CAUE

Atouts	Handicaps
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des paysages variés</li> <li>• Des identités fortes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une banalisation</li> <li>• Des pratiques pas toujours respectueuses des équilibres paysagers</li> </ul>
Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des tendances en faveur d'une densité raisonnée maîtrisée</li> <li>• Des tendances en faveur de réflexions urbaines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La poursuite d'un fonctionnement par opportunité foncière, d'opérateur, ...</li> </ul>
Enjeux	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en compte du paysage urbain et naturel dans les démarches urbaines</li> <li>• Equilibres paysagers et intégration paysagère des évolutions</li> </ul>	



Bourg  
Bresse  
Revermont

**SCOT**

Syndicat Mixte  
Bourg-Bresse-Revermont  
18 bis, rue des Dimes  
01000 Bourg-en-Bresse  
tél. 04 74 47 25 04  
Mél : secretariat@scot-bbr01.fr  
www.scot-bbr01.fr



Agrestis

Programmes  
Urbains



# Préparation du séminaire transversal

# Proposition de déroulement

**13h45 accueil**

**14h15 présentation du diagnostic**

**15h00 Débat en atelier**

**Atelier n° 1 : Organisation et fonctionnement du territoire  
(démographie, logements, déplacements internes, commerce)**

**Atelier n° 2 : Richesse paysagère, agricole et naturelle (paysages  
bâti et naturels, agriculture, milieux naturels, eau, air, risques,  
déchets, carrières)**

**Atelier n° 3 : Dynamique et attractivité du territoire (positionnement,  
accessibilité externe, économie, offre d'accueil)**

**16h30 Pause**

**17h00 Restitution en plénière**

**17h30 Clôture**

Atelier		Président	Co-animateur
N° 1	Organisation et fonctionnement du territoire (démographie, logements, déplacements internes, commerce)		Sarah Cohen
N°2	Richesse paysagère, agricole et naturelle (paysages bâtis et naturels, agriculture, milieux naturels, eau, air, risques, déchets, carrières)		Bernadette Guyon-Benoite
N°3	Dynamique et attractivité du territoire (positionnement, accessibilité externe, économie, offre d'accueil)		Agathe Roche

### **Première partie : Un territoire organisé de manière concentrique autour de Bourg-en-Bresse**

Une croissance démographique qui gagne l'ensemble du territoire

Une décohabitation qui se poursuit avec une part importante de logements collectifs hors communes urbaines

Une armature territoriale équipée mais qui peine à se renforcer

Une agglomération qui confirme son rayonnement en matière d'emplois

Une offre commerciale largement supérieure aux moyennes en cours

Des déplacements internes toujours plus nombreux

Les enjeux de l'organisation et du fonctionnement du territoire

### **Deuxième partie : Un richesse paysagère, agricole et environnementale - Etat Initial de l'environnement**

Une agriculture dynamique qui participe aux paysages

Un tourisme basé essentiellement sur les loisirs et le tourisme de proximité et la nature

Des paysages bâtis et naturels fondateurs des identités territoriales

Des milieux naturels précieux

Une consommation d'espace liée à la dynamique territoriale

L'eau, L'air, L'énergie, Les déchets, Les risques naturels, Les risques technologiques, Les carrières,

Les enjeux des richesses du territoire et les enjeux environnementaux

### **Troisième partie : Un territoire qui confirme sa dynamique et son attractivité**

Une région en bordure de la métropole lyonnaise

Une situation privilégiée au cœur du réseau d'infrastructures

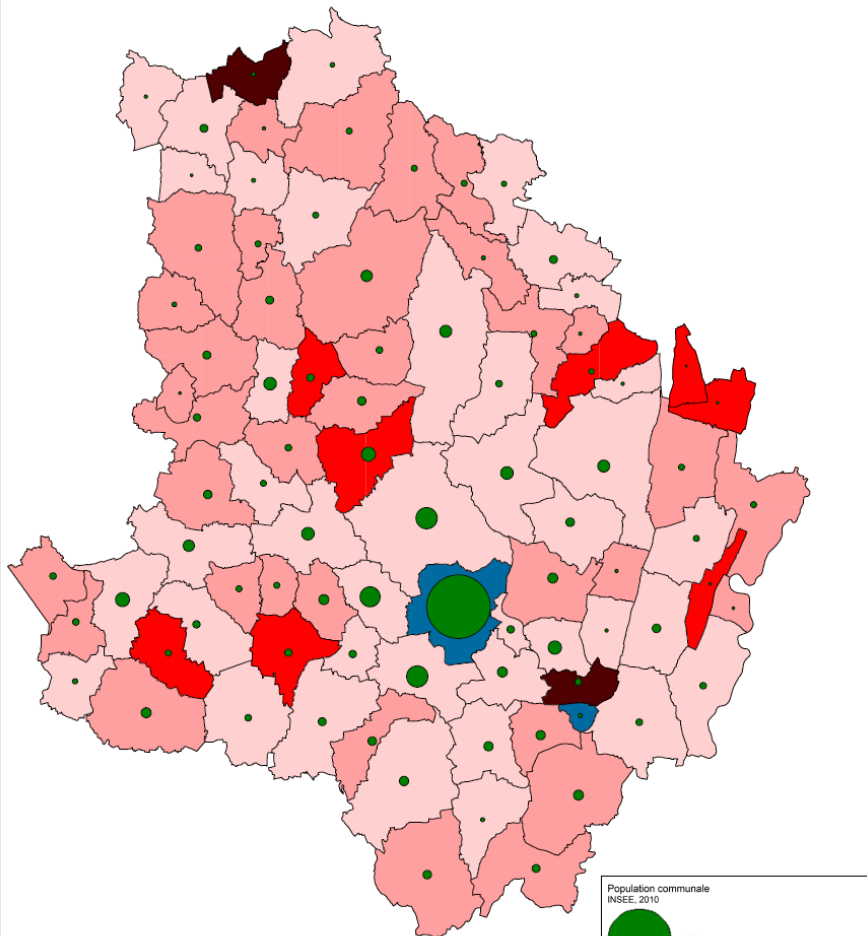
Une économie marquée par une industrie dynamique et des services (inclure TIC)

L'offre d'accueil insuffisante, objet de grands projets

Les enjeux de la dynamique et de l'attractivité

# Première partie : Un territoire organisé de manière concentrique autour de Bourg-en-Bresse

POPULATION ET EVOLUTION DE LA POPULATION COMMUNALE SUR LE SCOT BOURG-BRESSE-REVERMONT



Une croissance démographique qui gagne l'ensemble du territoire

BBR	Population
1999	120 845
2006	129 923
2010	135 842
2013	140 325

## Taux de croissance moyen annuel 1999-2010

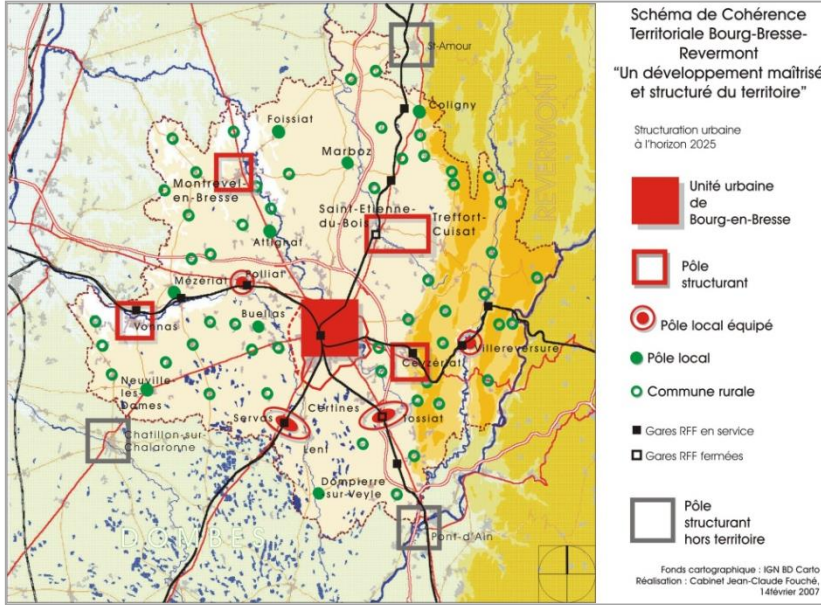
Bourg-Bresse-Revermont	+1,07 %
Ain	+1.35 %
Rhône-Alpes	+ 0.90 %
France métropolitaine	+ 0.64 %

## Taux de croissance moyen annuel BBR

1999-2006	2006-2013
+1,04 %	1,11 %



# Première partie : Un territoire organisé de manière concentrique autour de Bourg-en-Bresse



## Une croissance démographique qui gagne l'ensemble du territoire

Une inflexion notable entre les deux périodes en faveur des communes urbaines, dont le poids démographique dans le territoire connaît une inflexion : 43 % de la population en 2013 contre 47 % en 1999 et 42 % en 2010

Un ralentissement de la croissance dans les communes rurales

Des pôles intermédiaires qui peinent à affirmer leur place sur le plan démographique

	Population 2013	Part de la population	TCMA 1999-2006	Part de la croissance	TCMA 2006-2013	Part de la croissance
Communes urbaines	57 553	43 %	+0,13 %	6%	+0.84 %	33 %
Pôles structurants	12 535	9%	+1.35 %	12 %	+1.15 %	10 %
Pôles locaux équipés	9 987	7 %	+ 0.62 %	11 %	+ 1.04 %	7 %
Autres communes	55 767	41 %	+ 1.93 %	71 %	+ 1.39 %	50 %

# Première partie : Un territoire organisé de manière concentrique autour de Bourg-en-Bresse

## Une décohabitation qui se poursuit avec une part importante de logements collectifs hors communes urbaines

La décohabitation se poursuit avec 2,34 personnes par ménages en 2010 contre 2,47 en 1999

35 % de résidences principales sont des appartements : des efforts significatifs dans toutes les communes hors communes urbaines

Les communes urbaines répondent à une demande sociale avec des maisons individuelles

Toutes les autres communes intègrent une part significative de logements collectifs

## Une pression sur les résidences principales sur tout le territoire

-19 % de résidences principales entre 1999 et 2010

-Seules les C.C.D e La Vallière, Coligny et St-Trivier-de-C. ont une part de RS entre 6 % et 9 %

	Résidences principales 2010	Evolution résidences principales 1999-2010	Evolution Population 1999-2010	Part des appartements 1999	Part des appartements 2010	Personnes par ménages 2010
Communes urbaines	26 696	10%	2%	60%	61%	2.16
Pôles structurants	5 246	25%	17%	15%	23%	2.39
Pôles locaux équipés	3 954	22%	17%	11%	17%	2.53
Autres communes	22 176	28%	23%	5%	10%	2.51
<b>Bourg-Bresse-Revermont</b>	<b>58 071</b>	<b>19%</b>	<b>12%</b>	<b>33%</b>	<b>35%</b>	<b>2.34</b>

Logements sociaux	2010	Evol. 1999-2010	Taux en 2010
BBA	1 413	1 / 0	23 / 0
BBOIX	90	33 / 0	4 / 0
C. de Coligny	117	74 / 0	4 / 0
TREFFORT	221	3 / 0	0 / 0
BOURG DE VEYRE	388	3 / 0	12 / 0
MONTREVEL	340	23 / 0	3 / 0
LA VALLÉE	140	33 / 0	4 / 0
ST TRIVIER	118	10 / 0	3 / 0
C.C. Chalaronne	82	121 / 0	1 / 0
<b>BBA</b>	<b>6 311</b>	<b>3 / 0</b>	<b>13 / 0</b>

## Une décohabitation qui se poursuit avec une part importante de logements collectifs hors communes urbaines

Un taux de vacance moyen de 7 %, en croissance, plus élevé sur la C.C. e St-Trivier, de Treffort, de BBA et des Communes de C.C. Chalaronne

Des logements sociaux en croissance proportionnelle à celle des résidences principales, mais inégalement répartis

Logements sociaux 2010	
Communes urbaines	26 %
Pôles structurants	11%
Pôles locaux équipés	8 %
Autres communes	5%

## Une armature territoriale bien équipée

Une préfecture départementale qui offre

Tous les services principaux de santé, avec une accessibilité aisée aux grands hôpitaux lyonnais pour les cas exceptionnels

Tous les services administratifs

Des pôles structurants et équipés offrant des services de proximité pour la vie quotidienne et hebdomadaire

À signaler les regroupements scolaires : 42 communes sont sans école

Services de proximité en 2013	Nombre services moyen par communes	Nombre moyen d'hab. par service	Ecoles maternelles et élémentaires	Collèges	Lycées généraux ou techno.
Communes urbaines	220	69	32	9	4
Pôles structurants	44	58	11	3	0
Pôles locaux équipés	19	78	6	1	0
Autres communes	11	77	34	2	0
<b>BBR</b>	<b>23</b>	<b>71</b>	<b>83</b>	<b>15</b>	<b>4</b>

## Une armature territoriale bien équipée

12 communes seulement n'ont pas de médecin

28 hébergements pour personnes âgées sur le périmètre

Services de proximité en 2012	Nombre moyen médecins par communes	Nombre moyen d'habitants par médecins	Pharmacies	Labo d'analyses	Héberg. personnes âgées	Nombre de places héberg. personnes âgées
Communes urbaines	16,8	901	24	4	12	845
Pôles structurants	3,0	854	6	2	5	338
Pôles locaux équipés	1,6	934	5	-	4	243
Autres communes	0,4	2 189	7	-	7	341
<b>BBR</b>	<b>1,4</b>	<b>1 179</b>	<b>42</b>	<b>6</b>	<b>28</b>	<b>1 767</b>

## Une agglomération qui confirme son rayonnement en matière d'emplois

	Nombre d'emplois			Répartition des emplois	
	1999	2010	Evolution 1999-2010	1999	2010
Communes urbaines	34 760	34 760	34 760	68%	70%
Pôles structurants	2 928	2 928	2 928	6%	5%
Pôles locaux équipés	5 715	5 715	5 715	11%	11%
Autres communes	7 955	7 955	7 955	15%	15%
<b>BBR</b>	<b>51 358</b>	<b>51 358</b>	<b>51 358</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Taux d'emploi au lieu de travail	1999	2010
Communes urbaines	1,34	1,57
Pôles structurants	0,85	0,82
Pôles locaux équipés	0,65	0,60
Autres communes	0,45	0,38
<b>BBR</b>	<b>0,91</b>	<b>0,92</b>

## Une offre commerciale largement supérieure aux moyennes en cours

Entre 2006 et 2013, l'agglomération a gagné 46 000 m<sup>2</sup> de grandes surfaces (+38%).

Développement plus de 3 fois supérieur aux projections du schéma de développement commercial élaboré en 2007 (estimation des besoins : +9000 à +14 000 m<sup>2</sup>).

→ **Une densité commerciale largement supérieure à la moyenne**

	Total	Alimentaire	Non alimentaire
BBA	2 341	528	1 813
Agglomérations comparables	1 700	450	1 250
France	1 300	421	882

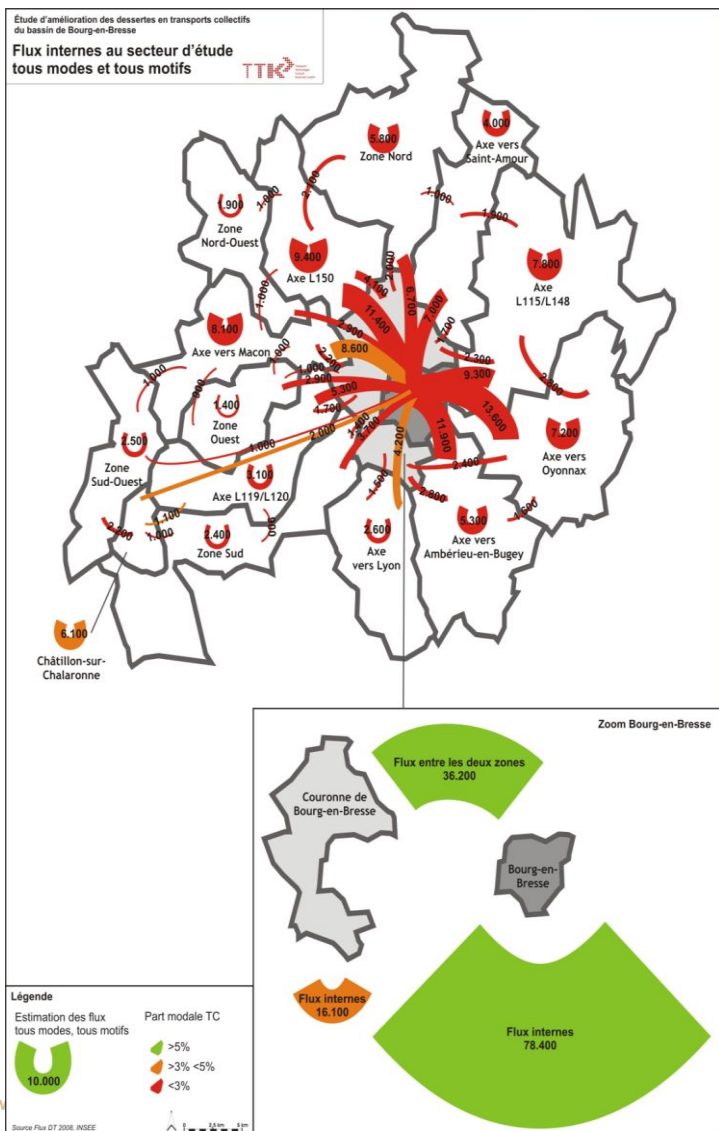
Source : AID Observatoire, stratégie commerciale de BBA – 2013

→ **Le déséquilibre entre offre périphérique et offre de centralité s'accroît** : part de marché du commerce de moins de 300 m<sup>2</sup> sur Bourg-en-Bresse tombée à 18% contre 22% en 2006.

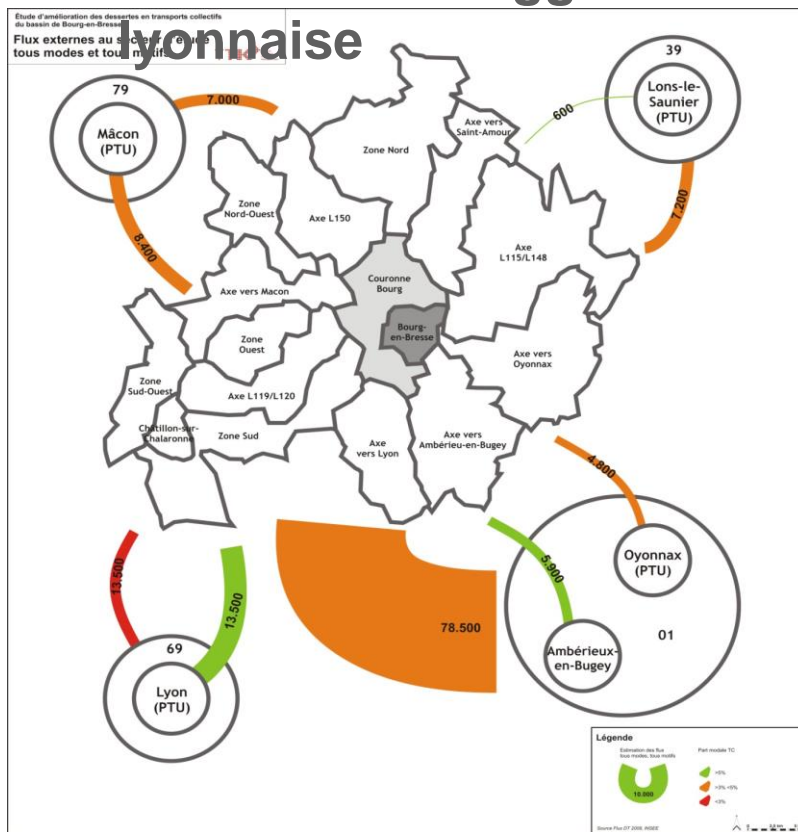
→ 11 000 m<sup>2</sup> de friches sur le territoire de l'agglomération, suite au départ du Leclerc de Pennessuy vers Cap Emeraude

# Première partie : Un territoire organisé de manière concentrique autour de Bourg-en-Bresse

## Des déplacements internes toujours plus nombreux



## Des déplacements externes tournés vers l'agglomération lyonnaise





## Enjeux démographie/logements

Atouts	Handicaps
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une attractivité confirmée</li> <li>• Une production de logements qui répond à la croissance démographique</li> <li>• Une croissance des emplois</li> <li>• Un chef lieu départemental offrant tous les services</li> <li>• Des communes relativement bien pourvues en services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des classes d'âge jeunes étudiants, actifs, en plus faible croissance</li> <li>• Une prédominance de la maison individuelle</li> <li>• Des logements sociaux insuffisants dans certaines communes</li> </ul>
Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une ville en rebond démographique</li> <li>• L'attractivité pour des jeunes familles avec des enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un déficit d'actifs à terme</li> <li>• Un éclatement continu de la population</li> <li>• Des déplacements pendulaires subis</li> </ul>
Enjeux	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La répartition de la population en cohérence avec l'armature urbaine</li> <li>• L'attractivité du territoire pour les classes moyennes</li> <li>• Les conséquences en termes de service notamment enfance et personnes âgées</li> <li>• Le parcours résidentiel des ménages</li> <li>• La diversité dans la typologie de l'habitat</li> <li>• L'articulation entre les développements et les transports</li> </ul>	

## Enjeux commerce

Atouts	Handicaps
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un maillage intéressant du territoire en matière d'offre commerciale</li> <li>• Un mouvement de retour vers les bourgs de la grande distribution avec le développement de petits formats, plus ou moins bien insérés dans le tissu urbain</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des développements de la grande distribution très importants sur une période récente entraînant une forte densité commerciale et l'apparition de premières friches sur le territoire</li> </ul>
Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plusieurs projets intéressants de renforcement des centralités urbaines et commerciales, dans les bourgs et les villages comme dans la ville centre.</li> <li>• Les friches commerciales peuvent être saisies comme des opportunités de rééquilibrage de l'offre et de renouvellement urbain de secteurs stratégiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des stratégies de requalification qui si elles sont nécessaires à court terme risquent d'empêcher aux projets de renforcement de centralité de se maintenir ou de voir le jour.</li> </ul>

### Enjeux

- Les projets urbains et commerciaux à venir ont un intérêt déterminant pour l'équilibre du territoire. Ils ne verront le jour qu'en contrepartie d'une limitation du développement commercial périphérique.
- Le commerce est un facteur de renforcement de l'armature des centralités urbaines, à condition de contenir l'expansion des grandes zones commerciales et des unités de grande distribution isolée dans toutes les branches où le commerce peut s'intégrer au tissu des centres urbains.

## Enjeux déplacements

<b>Atouts</b>	<b>Handicaps</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une très bonne desserte routière en voie d'amélioration</li> <li>• Une desserte ferroviaire intéressante</li> <li>• Un réseau TC existant en accord avec l'armature urbaine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une offre TC qui reste insatisfaisante</li> <li>• Une prédominance de l'utilisation de la voiture individuelle dans les déplacements de la périphérie vers Bourg-en-Bresse;</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Risques</b>
<p>Des projets identifiés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement du pôle d'échange multimodal de Bourg-en-Bresse</li> <li>• Création de pistes cyclables au sein de l'agglomération.</li> <li>• Le ring de contournement routier de l'agglomération</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une évolution défavorable des modes actifs</li> <li>• Une insuffisante desserte des pôles structurants et équipés vers Bourg-en-Bresse et entre pôles.</li> <li>• Une répartition de la croissance démographique en inadéquation avec l'armature</li> </ul>
<b>Enjeux</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une plus grande adéquation entre demande et offre qui implique la répartition de la croissance, les pratiques des ménages et l'offre TC elle-même</li> </ul>	

## Enjeux transversaux du fonctionnement de Bourg-Bresse-Revermont

- Depuis une dizaine d'année, le fonctionnement du territoire a connu des évolutions concernant
  - Le rebond de la ville-centre
  - L'accroissement de la part des appartements et des logements sociaux sur tout BBR
  - Une explosion de l'implantation de supermarchés mettant en danger les commerces de centre-ville
- Les évolutions sont moins significatives sur :
  - Le manque de polarités intermédiaires : pôles structurants et pôles locaux équipés ne se renforcent pas
  - La pratique des transports en commun
  - La polarisation des emplois sur les communes urbaines
- Les grands enjeux se situent donc la lignée du SCoT 2007
  - Poursuivre le rebond de la ville centre
  - Faire jouer aux polarités intermédiaires un rôle plus important dans l'accueil de populations nouvelles
  - Afin de permettre une offre TC plus intéressante et un report modal conséquent
  - Poursuivre les effort en matière de formes urbaines et de logement social
- Ils se complètent de :
  - Organiser l'offre commerciale en rapport avec l'armature urbaine, en visant le renforcement des centres villes/bourgs/villages

## Deuxième partie : Un richesse paysagère, agricole et environnementale - Etat Initial de l'environnement

## Une agriculture dynamique qui participe aux paysages

### Les constats

- Une agriculture très présente
- De nombreux actifs directs
- Elevage majoritaire

### Les enjeux

- ⇒ Activité économique à préserver
- ⇒ Equilibre agriculture/urbanisation à renforcer

## Un tourisme basé essentiellement sur les loisirs et le tourisme de proximité et la nature

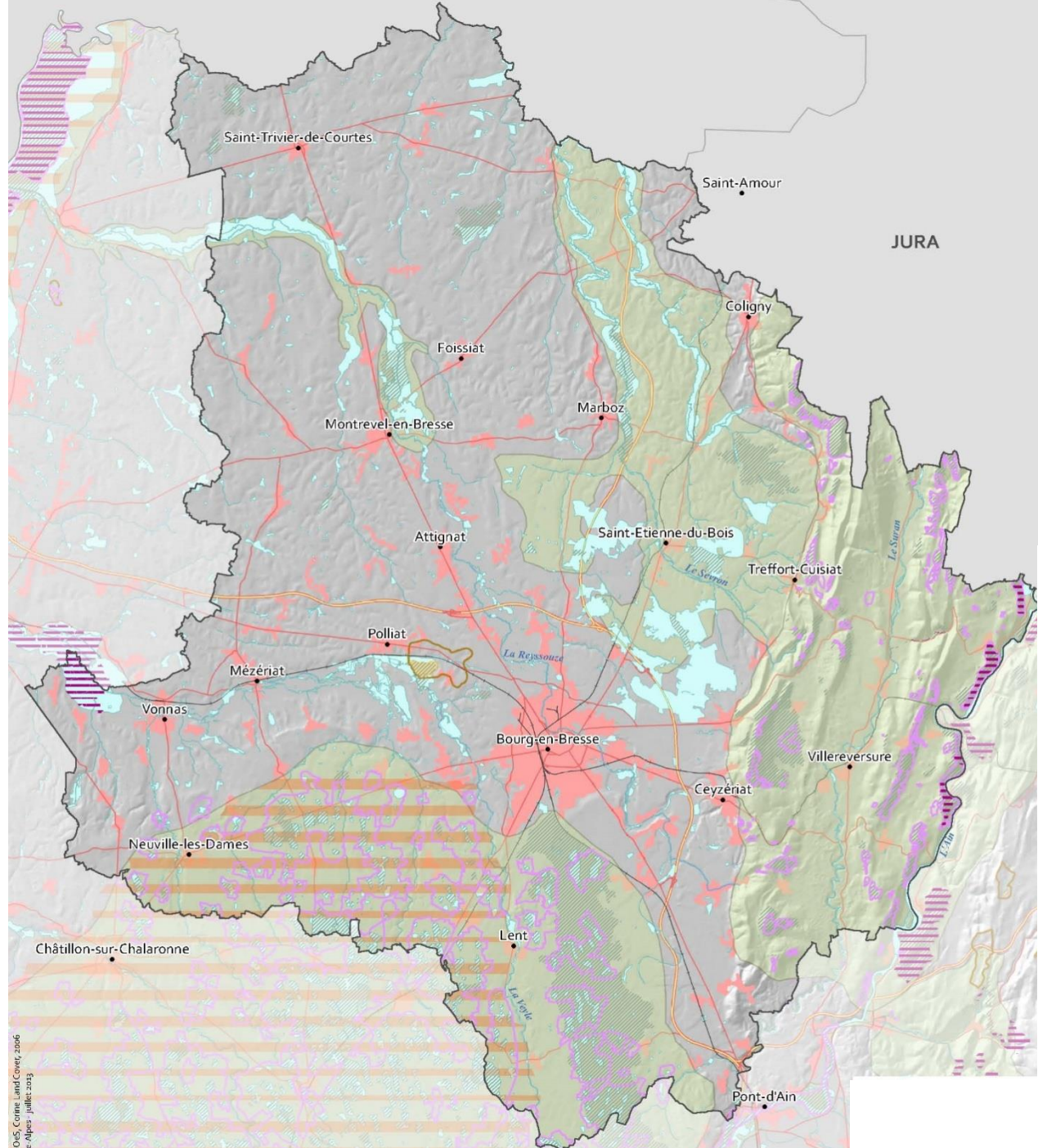
Atouts	Handicaps
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une offre de produits touristiques variée :</li> <li>• Une coordination des acteurs de la destination efficace</li> <li>• Une notoriété basée notamment sur Bresse, Revermont, Monastère de Brou, ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'un petit patrimoine diffus sur l'ensemble de l'espace, difficile à valoriser ;</li> <li>• Faible notoriété pour les clientèles lointaines.</li> </ul>
Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des volontés de développement et de mutualisation</li> <li>• Une clientèle de proximité en croissance démographique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une concurrence forte pour le tourisme de proximité</li> <li>• La disparition des résidences secondaires</li> </ul>
Enjeux	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fidélisation de la clientèle</li> <li>• Multisaisonnalité de l'offre</li> <li>• Développement du tourisme d'affaires</li> </ul>	

## Des paysages bâtis et naturels fondateurs des identités territoriales

Atouts	Handicaps
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des paysages variés</li> <li>• Des identités fortes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une banalisation</li> <li>• Des pratiques pas toujours respectueuses des équilibres paysagers</li> </ul>
Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des tendances en faveur d'une densité raisonnée maîtrisée</li> <li>• Des tendances en faveur de réflexions urbaines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La poursuite d'un fonctionnement par opportunité foncière, d'opérateur, ...</li> </ul>
Enjeux	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en compte du paysage urbain et naturel dans les démarches urbaines</li> <li>• Equilibres paysagers et intégration paysagère des évolutions</li> </ul>	



## Deuxième partie : Un richesse paysagère, agricole et environnementale - Etat Initial de l'environnement



JURA


## Des milieux naturels précieux


-  Zones humides
-  Tourbière (site)
-  Tourbière (bassin versant)
-  ZICO
-  Arrêté de Protection de Biotope
-  Natura 2000
-  ZNIEFF 1
-  ZNIEFF 2


Le SOAS, Corps Land Cover, 2006  
Méditerranée-Alpes - juillet 2013

## Deuxième partie : Un richesse paysagère, agricole et environnementale - Etat Initial de l'environnement

### Des milieux naturels précieux

 Milieux agricoles bocagers, grands espaces de nature ordinaire


 Milieux boisés et agricoles, nombreux réservoirs de biodiversité

 Réseaux de zones humides et milieux aquatiques, nombreux réservoirs de biodiversité


 Milieu urbain

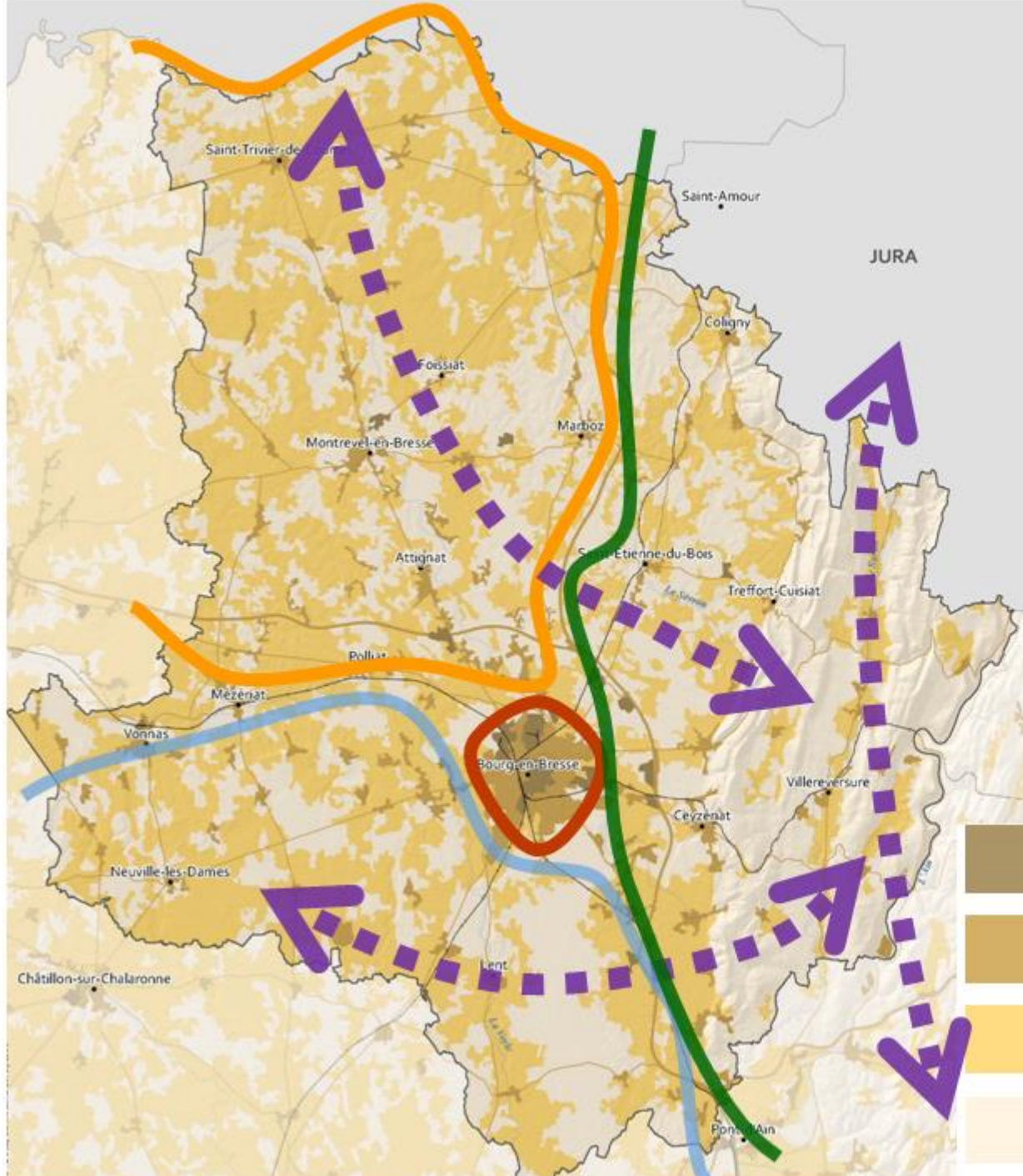
Connexions écologiques principales

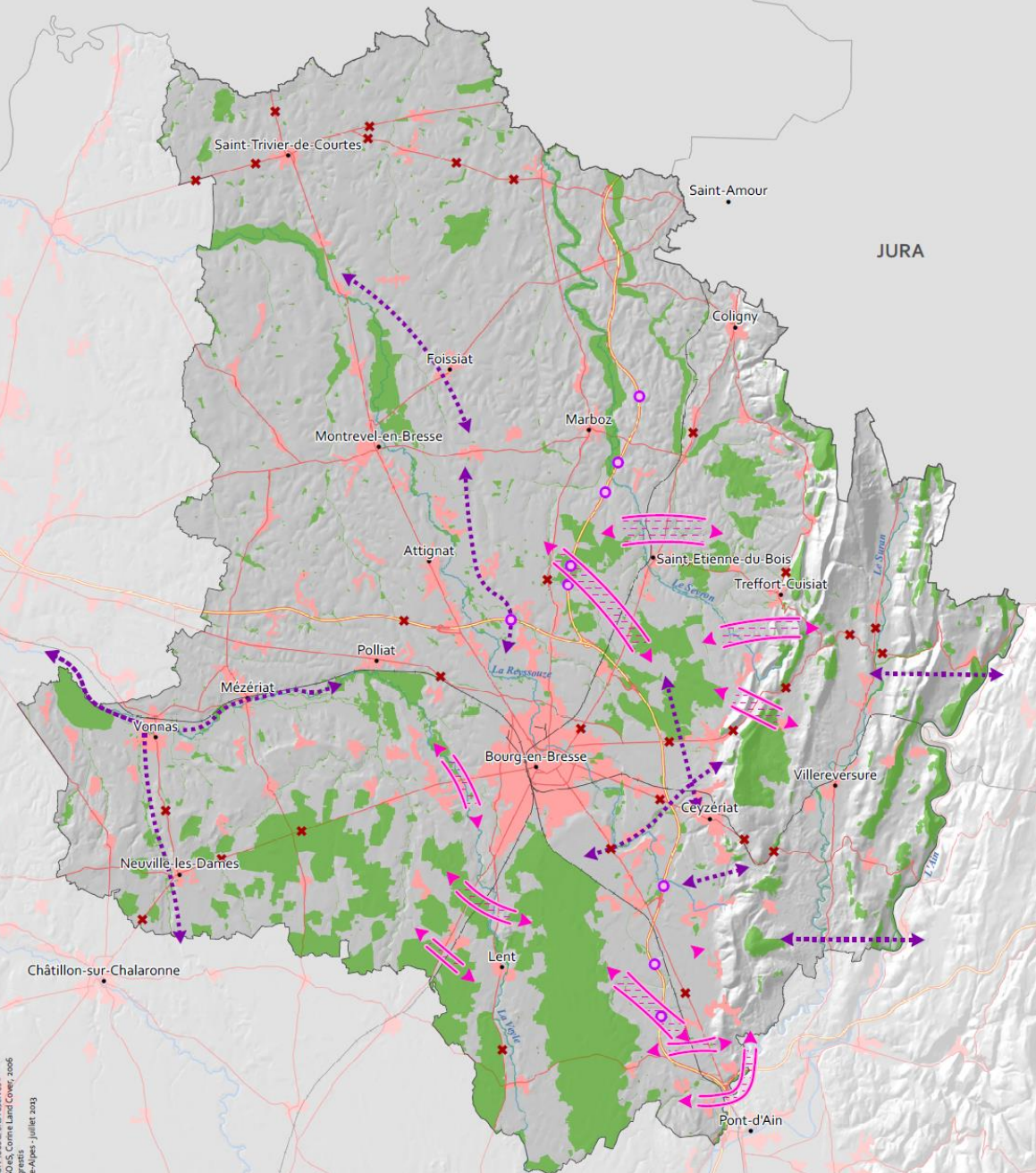
 Espaces impermeables

 Espaces perméables fortement selectifs

 Espaces perméables faiblement selectifs






 Espaces perméables non contraignant





## Deuxième partie : Une richesse paysagère, agricole et environnementale - Etat Initial de l'environnement

### Des milieux naturels précieux

-  Point de conflit
-  Passage à faune
-  Principaux axes de déplacement potentiel de la faune
-  Corridor écologique
-  Espaces naturels d'intérêt écologique majeur, réservoir de biodiversité

## Atouts

- Des réservoirs de biodiversité identifiés, et bien présents dans la Dombes et le Revermont,
- Des outils de gestions bien développés :
- Des espèces patrimoniales,
- Une grande diversité de l'avifaune (Dombes)
- Près de 50 % du territoire en espace d'intérêt patrimonial, (Dombes , Revermont)
- Un réseau hydrographique très développé,

## Handicaps

- Des axes de circulation contraignants et difficilement franchissable malgré quelques aménagements,
- Un système bocager qui tend a disparaître au profit des grandes cultures,
- Des espèces invasives,
- Peu de réservoirs de biodiversité en Bresse,
- Un développement urbain le long des axes

## Opportunités

- Une dynamique de préservation (CDDRA)
- Des plans de gestions des espaces à enjeu
- Préservation des espaces patrimoniaux
- Valorisation des milieux aquatiques et humides
- Le développement/préservation d'une agriculture peu intensive
- Lutte contre les espèces invasives

## Risques

- L'évolution des pratiques agricoles (intensification, diversité...) : zones vulnérables aux nitrates, zones sensibles à l'eutrophisation
- Une urbanisation diffuse et l'infranchissabilité des axes routiers
- Le développement des espèces invasives

## Enjeux

- La connectivité entre les réservoirs de biodiversité et au sein des espaces de nature ordinaire : milieux terrestres et aquatiques/humides ;
- La diversité des milieux dans les espaces agricoles peu intensifs, principal support de la nature ordinaire,
- Un développement urbain respectueux du réseau très étendu de zones humides à valeur patrimoniale

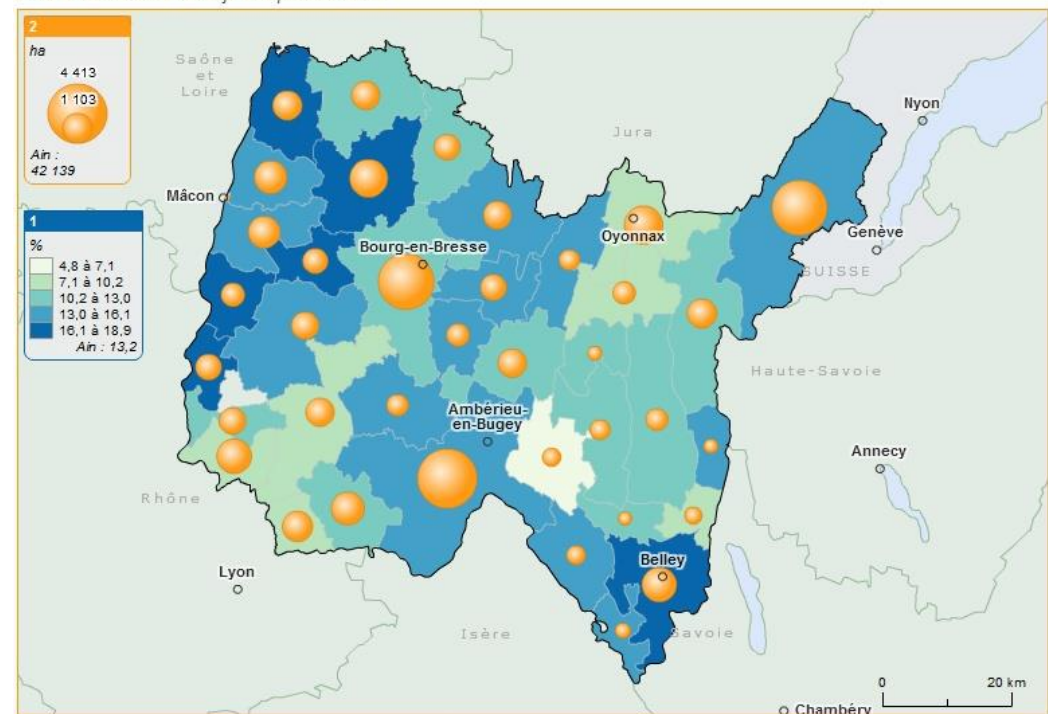
# Deuxième partie : Un richesse paysagère, agricole et environnementale - Etat Initial de l'environnement

Evolution tache urbaine	Surface urbanisée	Evol. 2000-2009	Evol. Pop. 99-10
BDA	3 070	11,3 %	6%
BDA	5 471	14,0 %	20%
C. de Conchy	843	12,3 %	11%
HEYRIE	3 111	13,0 %	19%
BORGES DE VEYRE	1 374	10,1 %	18%
MONTREVEIL	1 133	11,3 %	32%
LA VALLÉE	631	14,3 %	17%
CHAMVIE	1 003	12,0 %	21%
SC CHARENTINE	230	12,2 %	20%
<b>BDA</b>	<b>10 042</b>	<b>13,0 %</b>	<b>12%</b>
<b>TOT</b>	<b>74 139</b>	<b>13,2 %</b>	

## Une consommation d'espace liée à la dynamique territoriale démographique et / ou économique : environ 1 200 ha en 10 ans

1 - Evolution de la superficie de la tache urbaine de 2000 à 2009 - source : Données : IGN - BD Topo. Calcul : Direction départementale des terroires de l'Ain - Mise à jour septembre 2012

2 - Superficie de la tache urbaine, 2009 - source : Données : IGN - BD Topo. Calcul : Direction départementale des terroires de l'Ain - Mise à jour septembre 2012



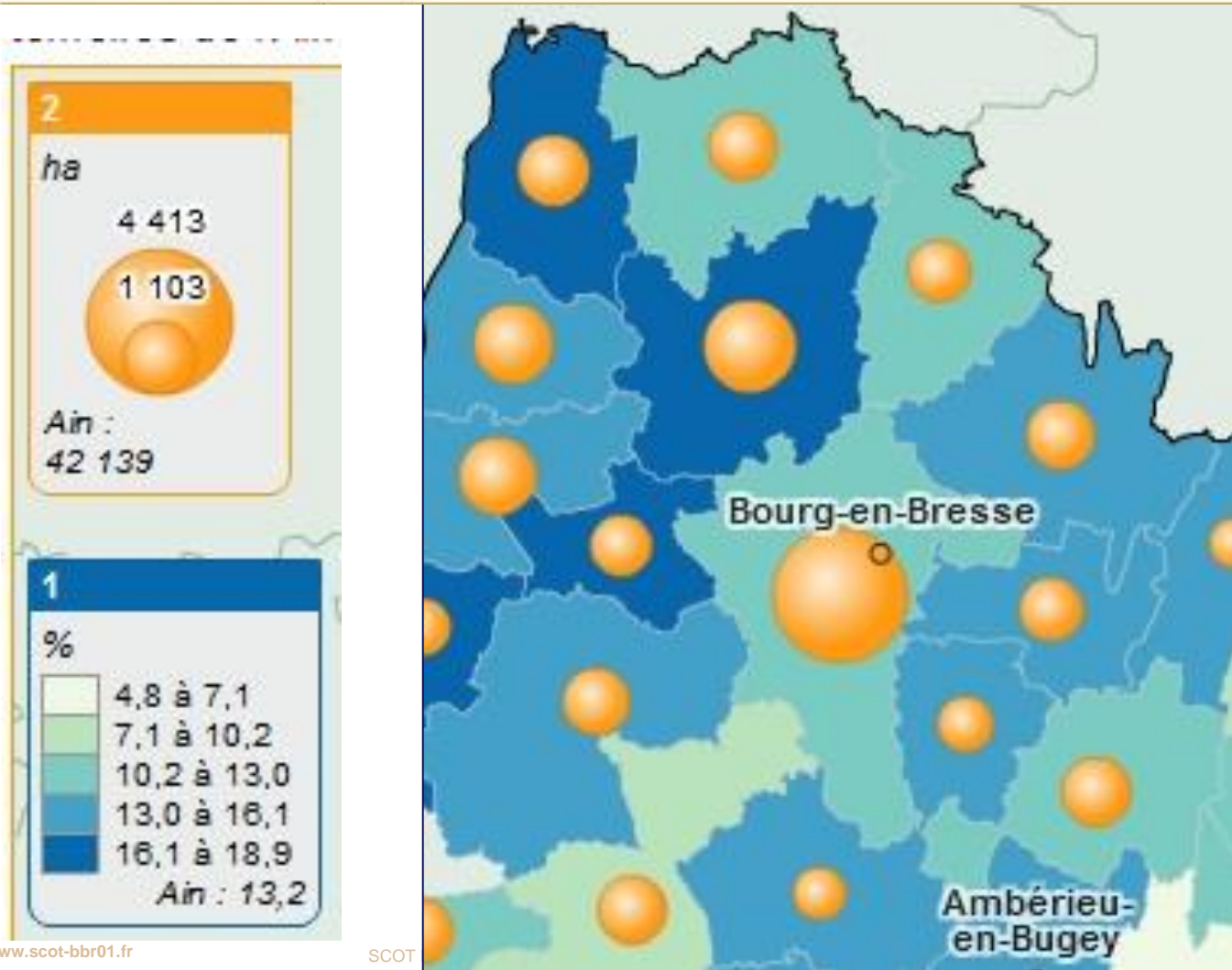
© Département de l'Ain - Limites administratives : source IGN - Ain par intercommunalité

Source : Conseil général de l'Ain. Observatoire

# Deuxième partie : Un richesse paysagère, agricole et environnementale - Etat Initial de l'environnement

1 - Evolution de la superficie de la tache urbaine de 2000 à 2009 - source : Données : IGN - BD Topo. Calcul : Direction départementale des terroires de l'Ain - Mise à jour septembre 2012

2 - Superficie de la tache urbaine, 2009 - source : Données : IGN - BD Topo. Calcul : Direction départementale des terroires de l'Ain - Mise à jour septembre 2012



Source:  
Consel général de l'Ain  
Observatoire territoriale

# Deuxième partie : Une richesse paysagère, agricole et environnementale - Etat Initial de l'environnement

Eau

Atouts	Handicaps
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une grande partie du territoire couverte par des outils de gestion (contrats de bassin versant, SAGE).</li> <li>• De nombreuses STEP et des projet de mise en conformité des installations.</li> <li>• Un réseau important de zones humides et son rôle épurateur,</li> <li>• Des ressources potentiellement exploitables pour l'alimentation en eau potable.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des STEP non conformes,</li> <li>• Des rejets domestiques, industriels et agricoles importants, impactant par endroit la qualité des cours d'eau du territoire,</li> <li>• Une zone vulnérable aux nitrate,</li> <li>• Une zone sensible à l'eutrophisation</li> <li>• Des capacité d'alimentation en eau potable non garanties dans le futur.</li> <li>• Le karst du Revermont très perméable et donc vulnérable aux pollutions.</li> </ul>
Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'amélioration de la qualité des cours d'eau grâce aux divers outils de gestion.</li> <li>• L'amélioration des performances de l'assainissement, collectif et autonome.</li> <li>• Le maillage des réseaux AEP des communes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'évolution des pratiques agricoles (intensification, diversité...) : zones vulnérables aux nitrates, zones sensibles à l'eutrophisation,</li> <li>• La poursuite des pollutions domestiques des cours d'eau.</li> <li>• <i>Une ressource en eau insuffisante pour répondre aux différents besoins pour l'eau potable (à préciser)</i></li> </ul>
Enjeux	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'amélioration de la qualité des eaux et la maîtrise des diverses pollutions dans les zones à problèmes identifiées,</li> <li>• La mise en œuvre des actions définies par les contrats de rivière et le SAGE,</li> <li>• La sécurisation de l'alimentation en eau potable.</li> </ul>	

## Déchets

Atouts	Handicaps
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecte sélective mise en place,</li> <li>• Des composteurs proposés par certain EPCI,</li> <li>• Traitement des déchets verts par compostage,</li> <li>• Un projet de valorisation des bio-déchets,</li> <li>• Point d'apport pour les déchets d'activités de soins à risques infectieux,</li> <li>• Les déchets des professionnels acceptés en quantité limitée dans les déchetteries.</li> <li>• Un projet de valorisation énergétique des déchets ménagers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trop peu de solution pour les déchets inertes.</li> </ul>
Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet OVADE,</li> <li>• Promotion du compostage,</li> <li>• Un travail en cours sur les plans de prévention et de gestion des déchets non dangereux / du bâtiment et des travaux publics.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation des déchets inertes avec la rénovation des bâtiments, de réhabilitation de quartiers.</li> </ul>
Enjeux	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le lien entre les projets d'urbanisation et la production de déchets inertes,</li> <li>• La valorisation de la fraction organique des déchets ménagers.</li> </ul>	



<b>Atouts</b>	<b>Handicaps</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des logements collectifs dans les communes urbaines</li> <li>• Des transports en communs disponibles,</li> <li>• Un service de transport à la demande dans l'agglomération de Bourg-en-Bresse,</li> <li>• Des ressources locales (bois, eau...),</li> <li>• Des barrages hydroélectriques sur l'Ain,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• De nombreux déplacements pendulaires,</li> <li>• De nombreuses maisons individuelles : déperdition de chaleur,</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Risques</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un plan d'approvisionnement en bois-énergie en cours d'élaboration,</li> <li>• Un projet de champ solaire sur le territoire de la C.C. du canton de St-Trivier-de-Courtes,</li> <li>• Le développement de parc-relais,</li> <li>• Le projet Ovade de méthanisation,</li> <li>• La poursuite d'installation d'énergies renouvelables,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'étalement urbain,</li> <li>• Le manque de parc-relais,</li> </ul>
<b>Enjeux</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le développement des énergies renouvelables, les économies d'énergies dans les opérations d'urbanisme,</li> <li>• Les déplacements : maîtrise des déplacements, part des transports en commun et structuration du territoire,</li> <li>• La production et la diversification des énergies en fonction des potentiels locaux réellement mobilisables.</li> <li>• Les interfaces avec les orientations des plans climats territoriaux.</li> </ul>	

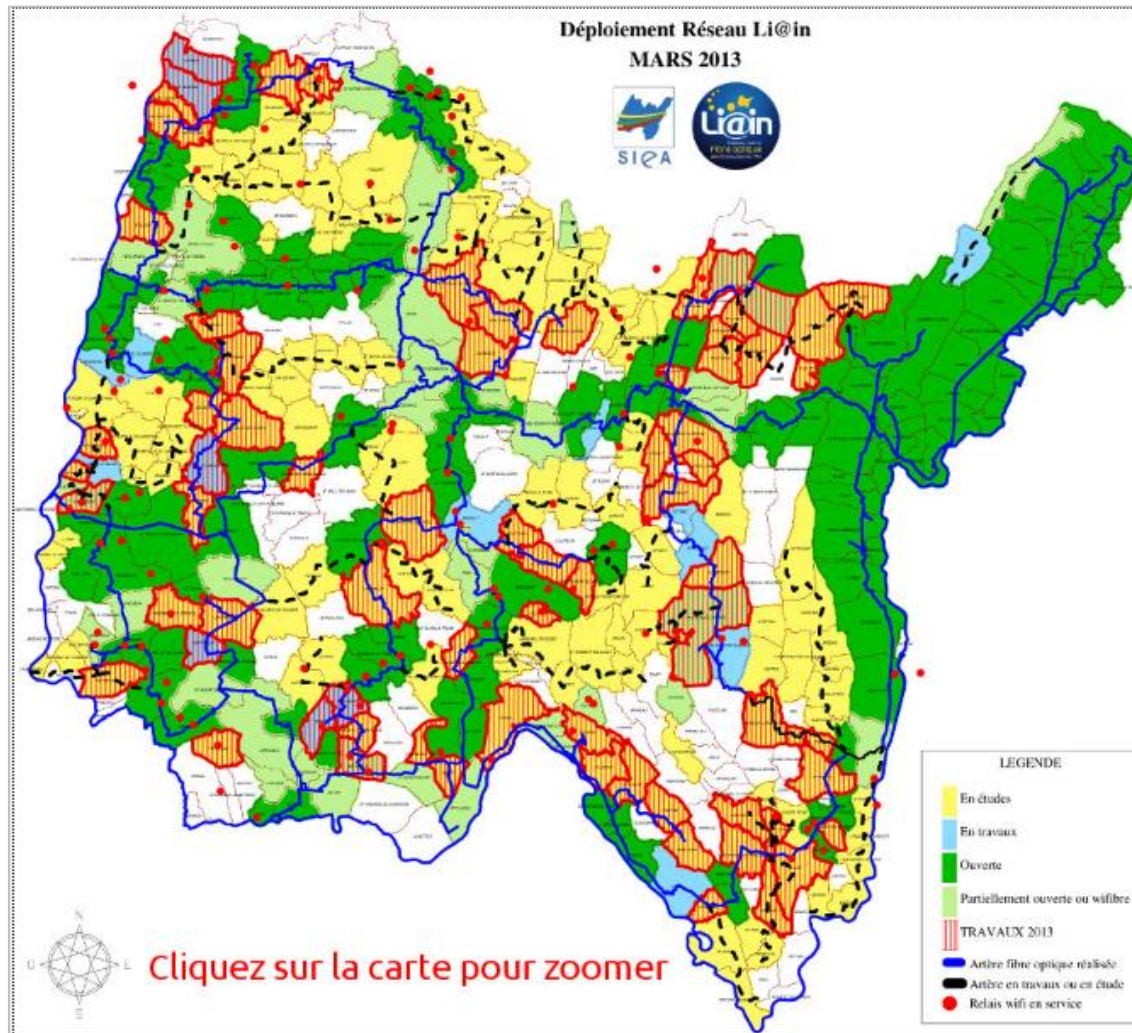
## Enjeux transversaux sur les richesses du territoire

- Bourg-Bresse-Revermont est un territoire où les évolutions démographiques et économiques, en quantité et en qualité, conduisent à une diffusion du développement et de son gradient à partir de la polarité centrale, sans véritable structuration
- Ces développements, en consommant de l'espace le plus souvent agricole, génèrent des nuisances ou des besoins de gestion indispensables à la qualité de base attendue sur l'eau, les déchets
- Au-delà des milieux protégés, les bons fonctionnements écologiques reposent également sur la nature ordinaire, qu'elle soit dans des milieux naturels ou sur des terres agricoles
- Au cours des dernières années, une culture urbanistique se développe, parallèlement à la poursuite d'un développement considéré comme facile mais banalisant les paysages : avec la diminution de la consommation foncière, la qualité urbaine doit être au cœur de la conception des développements futurs

Une plus grande structuration du territoire permettra de répondre à deux grands enjeux transversaux :

1. L'équilibre entre le développement urbain et économique, l'état des ressources et la trame agro-environnementale afin de :
  - Préserver et développer un cadre de vie de qualité,
  - Préserver et restaurer les milieux naturels à forte valeur patrimoniale et la fonctionnalité écologique du territoire,
  - Gérer les risques naturels : protection des zones humides et des espaces de liberté des cours d'eau, limitation de l'imperméabilisation des sols,
  - Adapter les prélèvements en eau potable à la ressource disponible.
2. Les enjeux d'économie d'énergie :
  - Formes urbaines favorables
  - Évolution des modes de déplacement adaptés au territoire rural (TC, modes doux, covoiturage...),
  - Mixité des fonctions,
  - Promotion des filières courtes/locales...

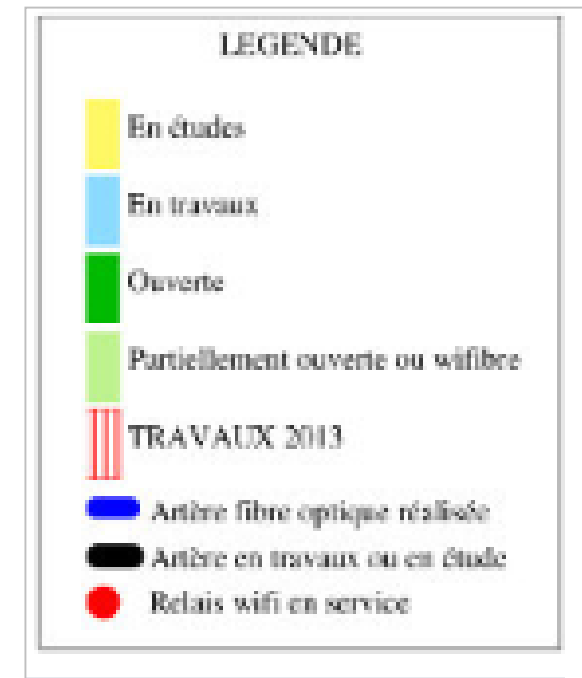
## Troisième partie : Un territoire qui confirme sa dynamique et son attractivité



## TIC : Un réseau fibre optique en déploiement

Par le Syndicat intercommunal de l'énergie et de l'e-communication (SDTAN)

90% des foyers et entreprises couverts



# Troisième partie : Un territoire qui confirme sa dynamique et son attractivité

Une région en bordure de la métropole lyonnaise

Une situation privilégiée au cœur du réseau d'infrastructures

Atouts	Handicaps
<ul style="list-style-type: none"> <li>Proximité agglomération lyonnaise : services haut de gamme aux entreprises, proximité de débouchés, offre concurrentielle de foncier et d'immobilier d'entreprise, accès à des réseaux / clusters, ...</li> <li>Un bon maillage routier et une bonne accessibilité ferroviaire</li> </ul>	
Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> <li>Des projets de transports qui renforcent l'attractivité</li> <li>Point de passage des axes nord-sud et est-ouest européen</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fuite des personnels qualifiés vers l'agglomération lyonnaise</li> </ul>
Enjeux	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation des projets ferroviaires, à minima contournement fret</li> </ul>	

# Troisième partie : Un territoire qui confirme sa dynamique et son attractivité

## Une économie marquée par une industrie dynamique

Atouts	Handicaps
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une économie dynamique pourvoyeuse d'emplois et diversifiée</li> <li>• Une agglomération centrale qui irrigue BBR</li> <li>• Une offre foncière et immobilière compétitive</li> <li>• Un territoire très bien maillé par les axes de communication</li> <li>• La proximité de zones en développement : métropole lyonnaise, agglomération genevoise</li> <li>• Des formations professionnalisantes y compris de niveau supérieur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un éparpillement de zones d'activités qui ne sont pas en adéquation avec la demande :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• 565 ha de disponible et 767 ha occupé (SCoT 2007)</li> <li>• Sur BBA : 636 ha occupés et 251 disponibles</li> </ul> </li> <li>• Une difficile attractivité pour les actifs qualifiés</li> <li>• Eloignement des centres de décision</li> <li>• Déficit d'image : image porteuse d'un certain effacement notamment derrière Lyon et Genève et les grands donneurs d'ordre nationaux</li> <li>• Une offre de formation ne répondant pas à la demande du tissu économique : métiers du froid, IAA</li> </ul>
Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évolution du tissu économique en rapport avec les nouvelles opportunités liées à la croissance grise, les économies circulaires, les économies vertes, ....</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Désindustrialisation à moyen terme dans le contexte international</li> <li>• Conflits d'utilisation du sol entre agriculture, développement urbain et infrastructures</li> </ul>
Enjeux	

- Répartition des emplois sur le territoire
- Répartition des zones d'activités
- Renforcement et/ou diversification des filières : agroalimentaire, métallurgie, automobile, chimie, ....
- Soutien aux PME porteuses des développements futurs
- Marketing territorial faisant connaître les atouts du territoire
- Continuer à déployer la fibre pour satisfaire des besoins en débit Internet qui évoluent sans cesse

## Enjeux transversaux de la dynamique et de l'attractivité de Bourg-Bresse-Revermont

- Le maintien de la dynamique économique très favorable passe par les soutiens qui accompagneront des évolutions potentiellement difficiles sur certaines industries : soutien à de nouvelles filières, formations, ...
  - Face à l'image plutôt faible, un travail de marketing territorial appuyé sur une offre événementielle, culturelle/sportive, sur la valorisation du cadre de vie, de l'offre touristique, sur l'innovation pourrait être réfléchi
- La répartition des emplois devra être réfléchie en prenant en compte la demande des entreprises et les besoins de structuration du territoire